

Veille d'actualité du troisième trimestre 2022

Trimestre sans « transition » pour l'environnement, plutôt marqué par des orientations de l'État pour l' « ADAPTATION au changement climatique ». Océans, Sécheresse, Feux de forêts, vedettes du trimestre.

Adaptation, nous voilà : nous ne serons pas sauvés uniquement par nos bataillons ; en France, l'adaptation a été mise en oeuvre par l'État dès 2009 en créant le PNACC1, Plan National d'adaptation au Changement Climatique, 2011-2015, puis le CEREMA, Centre d'Etudes sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité, et l'Aménagement, chargé de l'évaluation des politiques publiques, en 2014 ; le PNACC2, 2018-2022 suit, renforcé par le CRAC (funeste...? Non, c'est dans le bon sens ! Ndlr), Centre de Ressources pour l'Adaptation Climatique ; la politique existe, les réalisations à l'échelle nationale aussi, mais peu ou pas assez à l' « escabeau » local. Cette adaptation a paru trop liée à la réaction aux événements, et pas assez à la prévision, tenant compte du futur. C'est pourquoi l'I4CE-Institute For Climate Economics- association bien française d'intérêt général à but non lucratif a lancé l'étude Quanti-adapt, permettant de consolider les estimations des projets, en vue d'avancer plus rapidement dans leur réalisation. C'est une étude très « sérieuse », très développée, axée sur 11 « chantiers » très vastes, comme la ressource en eau, la santé, les infrastructures vitales.... Elle a été soutenue par les organisations publiques comme le ministère chargé de l'environnement, l'ADEME, l'ONERC-Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique. Exemples de conclusions : 18 mesures rapides pourraient être prises, toutes pour rattraper les retards, et estimant que 2,3milliards d'euros par an de plus devraient être prévues dès cette année pour l'année prochaine ; ce ne sont que les débuts ; il en faudra beaucoup plus rapidement. Pour les lecteurs gourmands, vous pouvez trouver cette étude, dont c'est la source, commentée par les Echos et le Figaro, sur Internet à l'adresse: (<https://www.i4ce.org/download/moyens-adaptation-conséquences-changement-climatique-france>).

Océans : la France est candidate à l'organisation de la prochaine conférence des Nations Unies en 2025. Des accords ont déjà été concrétisés : accords contre les aides publiques à la surpêche et à la pêche illicite ; engagement pour la décarbonation du transport maritime d'ici 2028 : 35 acteurs et 18 ports internationaux ; pollution plastiques : 500 acteurs ; 100 pays en coalition pour préserver 30% de la surface océanique, des mers et des lacs, et les transformer en zones protégées d'ici 2030 ; ceci sera débattu à Montréal en décembre 2022 ; mais la Chine, la Russie, l'Indonésie et le Brésil n'y seront pas. La hausse des températures conduit à une moindre absorption du CO₂, à une plus grande acidité, à une destruction des coraux, et un impact sur la population des poissons et donc de l'halieutique; un accord discuté depuis 15 ans sur la haute mer, dont la répartition des ressources obtenues sur les espaces communs, ou la création d'aires protégées n'a pas encore avancé.

Ministère de l'environnement : M. Christophe Béchu remplace Mme De Montchalin ; il avait été nommé ministre délégué des collectivités territoriales et des territoires, sous sa tutelle ; il a été un acteur créatif sur l'environnement dans son territoire, Angers Loire Métropole, dont il est président : exemples : création de Terra Botanica, 22 ha, 500.000 végétaux du monde entier, 300.000 visiteurs par an ; circulation bicyclette modèle.

Sécheresse : « la sécheresse persistante et le manque d'eau sont dramatiques pour les agriculteurs, les écosystèmes et la biodiversité » ; c'est pourquoi, les ministres concernés donnent une priorité aux projets concernant l'eau, l'élevage et l'agriculture, mais aussi bien d'autres consommateurs ; les « bassines », petites réserves d'eau artificielles vont revenir sur le devant de la scène, refusées par des écologistes prétendus. Pour l'ensemble, sobriété, réductions des fuites sur les réseaux de distribution, réutilisations des eaux usées, dessalement de l'eau de mer sont les solutions, toutes matures, grâce à nos industriels de pointe, dont Veolia et Suez, très actifs à l'étranger sur ces techniques.

Feux de forêts : fin août, 62.000 hectares déjà brûlés en France métropolitaine, essentiellement dans les Landes, mais aussi dans les Bouches-du-Rhône, en Bretagne, dans le Maine-et-Loire, l'Ardèche, l'Aveyron, le Jura, et les Vosges. Notons que la tempête Klaus de 2009 avait déforesté 200.000 ha ! Relativisons encore plus : l'Espagne en est à 250.000 ha, et l'Europe à 660.000 ! Si la sécheresse est le moteur, 90% serait d'origine humaine dont des pyromanes ; la base de données officielle pour les feux de forêts en zone méditerranéenne, Prométhée, indique que sur 36 feux de forêts répertoriés, 17 seraient d'origine malveillante.

« L'enjeu est de savoir quelle quantité de bois incendié sera récupérable », les Echos ; au mieux, pour des papeteries, puis pour des panneaux de particules, des palettes ou des caisses, et finalement des chaufferies ; sur ce dernier objectif, les forestiers craignent une baisse des prix, comme lors de la tempête Klaus. Les propriétaires privés ont été les plus touchés à 92%. Une « cellule incendies » à Bercy, et Alliance Forêts Bois examinent les aides financières à apporter pour un reboisement complet, les scientifiques poussent à une diversité plus grande en augmentant la proportion des feuillus, dont le chêne-liège ou le chêne vert, mais certains experts forestiers préfèrent laisser la nature s'en charger, évitant une approche industrielle.

Bruno Wiltz, président du comité Environnement d'IESF, 26/09/2022